c'est le calcul de ω pour les deux pieds droits du 10e secteur Pour cela, il faut, dans la formule

$$\operatorname{tg} \omega = \frac{(1 - x) \operatorname{tg} \theta}{x + \operatorname{tg}^2 \theta}$$

faire $\theta = 60°$ pour le 10e rayon, et $\theta = 54°$ degrés pour le 9e. Si l'on se borne à calculer les valeurs de ω qui correspondent à la 3e ellipse, parce que ces angles pourraient être mesurés facilement, il faudrait remplacer x par $x_3 = 0^m763$, ce qui donnera 6°10 et 7°20 pour les angles que font le 10e et le 9e rayon avec les normales respectives (1).

Si le rapport des axes était le même que celui des Arènes de Nîmes, ce dernier angle serait de 11 degrés au lieu de 7 degrés.

J'ai mesuré l'angle obtus que fait le 9e rayon avec le mur courbe, à l'aide d'une équerre, dont l'un des côtés était appliqué sur la précintion. L'autre côté, qui avait 0^m25, s'écartait du pied droit de $2^{mm}5$ ou 3 millimètres. La tangente de l'angle cherché est donc de 0°12, nombre qui correspond à un angle de 6°9.

On peut se servir de ce résultat pour prouver que l'hypothèse de M. Pelet (2) pour le tracé des pieds-droits, n'est pas applicable à l'amphithéâtre de Lugdunum. L'auteur suppose que les deux ellipses extrêmes ayant été divisées chacune en 60 parties égales, on a joint les divisions correspondantes pour avoir la direction des pieds-droits.

Il est facile de prouver que la ligne qui, menée d'après cette hypothèse, remplacerait le 9e rayon, s'écarterait davantage de la normale. Il suffit de remarquer que les

---

(1) Par conséquent à l'intérieur du secteur le 1er angle est aigu et le 2e est obtus.

(2) *Description de l'amphithéâtre de Nîmes* (1866).